

Monsieur le Président de l'Université des Antilles

A

Mesdames, Messieurs,

Les Membres du Conseil Académique –
Formation Plénière

Fait à Pointe-à-Pitre, le 28 février 2019

Objet : Invitation à une séance du Conseil Académique en formation plénière

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer au **Conseil Académique en formation plénière qui se tiendra en visio-conférence le :**

Mardi 19 mars 2019 à 9 heures,
Salle des conseils de l'Administration générale, campus de Fouillole,
Salle du Conseil du PUR, campus de Schoelcher.

L'ordre du jour :

1. Validation du PV de la séance du Conseil Académique plénier du 22 novembre 2018 ;
2. Validation du PV de la séance du Conseil Académique plénier du 10 janvier 2019 ;
3. Dotations annuelles de fonctionnement des structures de recherche ;
4. Résultats de l'appel à projets du BRS ;
5. Règlement des examens ;
6. Programmation biannuelle des calendriers de congés des étudiants ;
7. Fiches Master RNCP (ESPE) ;
8. Niveaux requis en Français pour l'accès aux enseignements des étudiants étrangers ;
9. Questions diverses.

Une confirmation de votre participation à cette séance serait la bienvenue. Au cas où vous ne pourriez y assister, je vous saurai gré de bien vouloir donner procuration à un autre membre du Conseil.

Comptant sur votre présence, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY